Commune
de MARSONNAS

Conseil municipal de Marsonnas

PROCES-VERBAL

SÉANCE DU **7 JUILLET 2026**

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Marsonnas, légalement convoqué le trois juillet deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Sandrine THEVENARD, maire.
Présents : THEVENARD Sandrine, BAR Yoann, CASANOVA Valérie, PAGNEUX Romuald, VERNOUX Florine, DUPONT Marcelin, PALLANDRE-POINTUD Nadine, RIPOUROUX Pascal, PEREIRA LAGE Fabienne, DEBOURG Philippe, RAFFIN Morgane, ROBERT Yves, CHAMP Mathilde, COLMARD Grégory, CHALAYE Ariane.
Excusés :

- **Quorum :** le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Marcelin DUPONT

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2026

Informations :

- Avancement des travaux :
 - École maternelle et salle des fêtes
 - Requalification du centre-village
 - Cimetière : reprises
 - Voirie
 - Lagune
- Commerces
- CCAS
- Bois à la Cloche
- Conseil municipal enfants
- Terrain de foot
- Compte-rendu des réunions extérieures : AG de la Chasse, SIEA, conseil communautaire…
- Infos diverses, point sur personnel, prochaines réunions des commissions

Le compte-rendu de la séance du **17 juin 2026** est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Informations

- Canicule, sécheresse :
 Le Département de l'Ain sera placé en alerte orange canicule mercredi 8 juillet midi.
 Un arrêté préfectoral interdisant les feux à l'air libre (dont feux d'artifice) devrait être pris prochainement.
 Une évolution de l'organisation des manifestations estivales sera nécessaire pour s'adapter au changement climatique.
- Travaux (Romuald PAGNEUX – Sandrine THEVNARD) :
 - Requalification du centre :
 - Un nouveau bornage a été réalisé afin de définir les limites de la RD26 et de la parcelle AN 446. Il a été validé par le Département, la commune et les propriétaires.
 - Reprise des bétons désactivés entre le 20 et le 24 juillet, si la météo le permet.
 - Réception du chantier prévue le 24 juillet, avec sans doute des réserves dans l'attente de l'ensemble des reprises (notamment concernant les espaces verts).
 - Il vaut mieux signaler les sens de circulation sur le parking.
 - Rénovation énergétique école et salle des fêtes :
 - Le devis pour supprimer le poteau situé sur la rampe d'accès à l'école se monte à 5 309,80 €. Les travaux pourront être réalisés avant la rentrée, à l'exception peut-être de l'habillage au-dessus de la rampe. Cela permettra un vrai

accès PMR.
 - La peinture de la façade, initialement prévue au marché, sera réalisée par un artisan de la commune.
 - La subvention de l'Etat, dans le cadre de la DETR, a été notifiée récemment, pour un montant de 97 000 €. C'est une très bonne nouvelle. Les démarches avaient été entreprises en 2025, et les contacts avec la Préfecture laissaient envisager un montant bien plus bas.
 - La pose des sols souples est prévue courant juillet, si la dalle est suffisamment sèche. Dans le cas contraire, la pose sera réalisée en deux fois pour permettre a minima que la salle de classe soit prête pour la rentrée.
 - Dans le cadre du PPMS (plan particulier de mise en sûreté, les alarmes des deux écoles doivent être reliées. Des tests sont en cours pour voir s'il est possible d'établir une liaison radio. Elles doivent également comporter deux sonneries différentes (intrusion - risques majeurs / incendies). Il n'est pas obligatoire de rédiger un PPMS pour le périscolaire.
 - Cimetière :
 - Les fissures dans l'enrobé ont toutes été reprises. Les pavés délimitant les allées seront posés en septembre.
 - Le remplacement des couvertines se fera en fonction des disponibilités de l'entreprise.
 - Voirie :
 - SOCAFL interviendra à la fin de la semaine pour les réfections de route (1re couche).
 - Charrière des Bons : des cailloux ont été remis par l'agent communal.
 - La charrière des Liottes a été refaite sans doute par la commune de Saint Jean sur Reyssouze.
 - Bois La Cloche : une entreprise qui va effectuer bois à la cloche a contacté la commune pour qu'un état des lieux du chemin soit réalisé avant et après. C'est une bonne initiative, la réglementation l'impose à partir d'un certain volume de bois coupé.
 - Lagune :
 - Les roseaux ont été plantés, mais la mise en eau a tardé.
 - Entretien et démarrage de cette lagune : des discussions sont en cours avec Grand Bourg Agglomération, qui détient la compétence assainissement. Une partie de l'entretien (vidage poubelle, nettoyage du filtre, vérification installations) sera sans doute déléguée à la commune, moyennant une allocation. Le nombre d'heures dédiées reste à déterminer.
- Commerces (Yoann BAR – Sandrine THEVENARD) :
 - Une réunion de la commission commerces a eu lieu lundi 6 juillet. Une invitation avait été adressée au gérant de la boulangerie, qui a rencontré un problème de dernière minute et n'a pu être présent.
 - Le montant de la dette s'élève à environ 6 600 € (soit 8 mois de loyers impayés).
 - Le bail commercial comporte une clause résolutoire qui permettrait à la commune d'enclencher une procédure d'expulsion. La situation est délicate, il faudrait peut-être solliciter l'assistance juridique via Groupama. Un nouveau rendez-vous sera pris avec le gérant pour faire le point.
- CCAS (Valérie CASANOVA – Sandrine THEVENARD) :
 - Un travail d'identification des personnes vulnérables et/ou dans le besoin a été réalisé. Un croisement avec les fichiers des personnes bénéficiaires d'une aide sociale du Département doit encore être effectué.
 - Depuis le début des épisodes caniculaires, des visites à domicile et appels téléphoniques ont été organisés. L'idée est aussi d'activer les réseaux de voisinage, et que, par quartier, chacun veille sur ses voisins. Un flyer sera prochainement distribué aux personnes ciblées rappelant les coordonnées de la mairie (secrétariat et astreinte).
 - Il va falloir constituer prochainement la commission.
- Terrain de foot (Florine VERNOUX – Sandrine THEVENARD) :
 - Un recensement des besoins des associations sportives a été réalisé :
 - Football Club Plaine Tonique (FCPT) : U13 samedi matin, U15 dimanche matin
 - Les archers bressans : accès de mai à septembre. Le siège social de l'association, actuellement à Montrevel-en-Bresse va prochainement être fixé à Saint-Trivier-de-Courtes.
 - Rugby Club du Canton de Montrevel : une demande avait été faite pour l'équipe féminine, mais n'est plus d'actualité.
 - Des demandes de devis sont en cours pour la réfection du terrain, du grillage et de l'éclairage. Plusieurs entreprises ont été contactées, peu ont répondu pour le moment, malgré les relances.
 Une fois les chiffrages obtenus, le conseil pourra se prononcer sur l'opportunité de réaliser ces travaux, qui pourraient être planifiés sur plusieurs années. Des aides peuvent être sollicitées auprès de la Ligue de Football.
- Conseil municipal enfants :
 - Florine VERNOUX et Sandrine THEVENARD ont assisté à un webinaire de l'AMF portant sur les opportunités d'intégration des jeunes au cœur de la décision locale. La création d'un conseil municipal jeunes (ou enfants, selon l'âge) doit s'effectuer sur la base d'un cadre clair, avec un cahier des charges fixant les différentes modalités telles que l'âge, la durée du mandat, le mode d'élection… Il existe peu de contraintes en la matière, le conseil municipal possède une marge de manœuvre. Cela permet une reconnaissance de la participation des enfants. Les accompagnateurs sont au nombre de deux (un élu et une personne extérieure au conseil). Souvent, cela nécessite un budget.
 Cela peut être intéressant, mais peut-être pour la deuxième moitié du mandat.
 - Dans un premier temps, plusieurs temps forts pourraient être organisés à destination des enfants et jeunes autour de rendez-vous tels que les élections, les commémorations, le recensement citoyen, la remise de la carte électorale.

- Informations diverses :
 - Remplacement agent technique qui partira en retraite au 1er janvier 2027. Pour l'établissement de la fiche de poste, il faudra partir des besoins de la commune. Il faudra y intégrer le temps de travail qui sera dédié à l'entretien de la nouvelle place. Le désherbage du cimetière est très chronophage. En 2026, la taille de la haie sera confiée à une entreprise de la commune.
 - Les premières réunions des commissions sont à programmer. Les élus de la commission des affaires scolaires de Béréziat participeraient volontiers à une réunion entre les deux communes sur ce sujet.
 - Le relevé de débit de 2/3 des poteaux incendie a été réalisé. Une réduction d'environ la moitié du débit a été constatée depuis les derniers relevés. La SOGEDO a été contactée, les sous-secteurs n'avaient pas été entretenus. Des contacts sont en cours pour relancer le débit. Un poteau incendie est à remplacer.
 - Tour de l'Ain : 28 juillet. Les organisateurs recrutent des signaleurs
 - En attendant la fin des travaux de rénovation d'un appartement de l'immeuble Bresse-Bugey, le garage correspondant a été loué pour deux mois.

- Compte-rendu de réunions :
 - Assemblée générale de la société de chasse : Sandrine THEVENARD.
 La société a demandé une aide de la commune pour les travaux sur son local et l'installation d'un container. Une demande a également été déposée auprès de la mairie de Saint Sulpice. Le sujet sera délibéré lors d'un prochain conseil. L'aide pourrait être d'environ 3 000 €, et inclurait le montant de la taxe d'aménagement.
 - SIEA : Yoann BAR et Philippe DEBOURG ont participé aux premières rencontres du SIEA le 2 juillet à Ainterexpo.
 Plusieurs ateliers étaient organisés pour présenter la structure aux élus des communes adhérentes :
 - Yoann : enfouissement des réseaux publics, fibre, transition énergétique et CEE
 - Philippe : éclairage public, logiciel cimetière, logiciels ads.
 - Il faudra anticiper la fin du réseau téléphonique cuivre et contacter les habitants les plus âgés pour préparer cette étape. Les opérateurs auront obligation de proposer un forfait téléphone uniquement, mais sans box.
 - La commune de Marsonnas pourrait obtenir des aides pour enfouir les lignes.
 - Conférence des maires Grand Bourg Agglomération : Sandrine THEVENARD
 Le plan pluriannuel d'investissement pour le réseau d'assainissement a été sous-estimé par rapport aux besoins réels. Par ailleurs, les tarifs de l'assainissement sont en-dessous de la moyenne nationale.
 Une hausse des tarifs de l'assainissement sera soumise au vote lors de la prochaine réunion du conseil communautaire.

Questions diverses

Fin de séance : 22 heures.

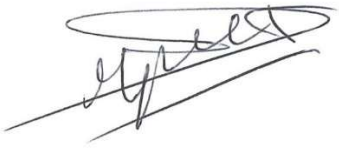
Procès-verbal approuvé en séance le 10 septembre 2026.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,



Sandrine THEVENARD

Le secrétaire de séance,



Marcelin DUPONT